

Réunion du CA de l'AUGC le 21/05/2017

19h30 - restaurant

Le 1

1 rue Olympe de Gouges 44200 Nantes Tél. 02 40 08 28 00 (http://www.leun.fr/contact.html)

Présents:

Ouali AMIRI (<u>Ouali.Amiri@univ-nantes.fr</u>), Frédéric CHERQUI (<u>fcherqui@univ-lyon1.fr</u>), Philippe GALLIMARD (<u>p.galimard@i2m.u-bordeaux1.fr</u>), Arnaud PERROT (<u>arnaud.perrot@univ-ubs.fr</u>), Sofiane Amziane (<u>Sofiane.Amziane@polytech.univ-bpclermont.fr</u>), Sandrine Rosin (<u>sandrine.rosin@univ-lorraine.fr</u>), Catherine DAVY (<u>catherine.davy@ec-lille.fr</u>), Amir SI-LARBI (<u>amir.si-larbi@enise.fr</u>), Pierre BREUL (<u>pierre.breul@univ-bpclermont.fr</u>), Gilles Escadeillas (<u>gilles.escadeillas@insa-toulouse.fr</u>), Emmanuel Ferrier (<u>emmanuel.ferrier@univ-lyon1.fr</u>), OP (<u>olivier.ple@univ-savoie.fr</u>).

Invités:

Ahmed Loukili (ahmed.loukili@ec-nantes.fr)
Frederic Grondin (frederic.grondin@ec-nantes.fr)
Abdelhafid Khelidj (abdelhafid.khelidj@univ-nantes.fr)

Ordre du jour :

1. Finances AUGC/bilan des aides

Missions individuelles = 3*500 Euros
Thésards AFGC/AUGC = 2*500 Euros (AUGC) + 1*500 Euros (AFGC)
Journées thématiques = 2*500 Euros + 1*1000 Euros
Congrès internationaux = 1*2000 Euros
Prise en charge inscription thésards RUGC 2016 = 105*40 Euros

Aide 2016-2017 = 10700 Euros

- 2. Point sur le montant de la cotisation (Amir SI-LARBI)
- 3. Lettre ANR: pistes GC pour les défis 2018 (2, 3 et 6)
- 4. Site Web

Prochain CA à Paris fin septembre 2017

1. Finances AUGC / bilan des aides

Bilan des soutiens de l'association sur l'année : 10700€ pour les aides aux missions, les journées thématiques et le congrès international sponsorisés. Cette année, il y a eu également des aides couplées avec l'AFGC (2ème et 3ème année). Cette somme est deux à trois fois plus importante que les années précédentes.

De même, cette année, le coût de l'action de réduction des frais d'inscription aux rencontres pour les doctorants est non-négligeable (proche de 5000€).

Nous ne pourrons continuer à ce rythme sans trouver plus de recettes. Il faut aussi noter que les rencontres délocalisées à Liège ont créé une diminution du sponsoring habituel de la part des institutions. Ainsi, ce défaut de sponsoring a abouti à un déficit assez conséquent sur l'exercice.

Il faudra veiller à assurer l'équilibre financier des rencontres pour pérenniser la bonne santé économique de l'association.

A. Loukili indique que les bons de commande et le délai imposé qui en découle posent problème dans l'organisation des rencontres. Philippe Galimard indique que l'association peut assurer des avances pour faciliter les choses. De même, il pourra se poser la question de <u>u'une l'organisation financiere</u> des rencontres <u>se faisant</u> via <u>l'association</u>. Cette procédure permettrait de limiter les frais de prélèvement. L'association pour cela devra changer de banque (autorisations facilitées et paiement en ligne), une association, en dehors du circuit institutionnel.

Ainsi, la possibilité d'une gestion par l'AUGC se présente pour éviter les frais et les délais imposés par l'administration. L'association pourrait changer de banque pour faciliter les choses (autorisation et faciliter de paiement en ligne).

2. Point sur le montant de la cotisation des prochaines rencontres (Amir SI-LARBI)

Amir Si Larbi indique, budget prévisionnel à l'appui, qu'il faudrait augmenter les frais d'inscription pour assurer l'équilibre financier pour organiser les prochaines rencontres au centre des congrès de Saint-Etienne (30€ pour tout le monde ou 50€ pour les doctorants).

Olivier Plé propose de revenir à une inscription de 275€ (niveau de Liège) pour les permanents et <u>de</u> pour les 110€ pour les doctorants. Ces niveaux constitueront le niveau maximum acceptable.

Le CA invite les organisateurs à rechercher <u>un le</u> maximum de sponsor. <u>Dans l'avenir l'association</u> <u>pourrait imposer un minimum de sponsoring pour l'organisation des rencontres.</u>, <u>notamment la FFB</u>.

3. Lettre ANR: pistes GC pour les défis 2018 (2, 3 et 6)

Le CA a pris connaissance de la réponse de l'ANR et de la prise en compte de notre demande. L'ANR a reconnu la sous dotation de notre secteur. Un rendez-vous est prévu (sans doute à la rentrée) entre une délégation de l'AUGC et l'ANR.

Le CA se félicite du retour positif de l'ANR et se prépare à défendre ses positions. Olivier Plé pense qu'il faudrait des experts du domaine pour juger des dossiers ANR liés au domaine du Génie Civil. Une délégation sera constituée pour cette rencontre sur propositions du CA et du CS.

A. Loukili pense que le poids de l'IREX et des PN est extrêmement important. Il faut travailler en relation avec les fédérations (FNTP et FFB) mais aussi avec les autres institutions (dans la relation entre recherche universitaire et l'IREX (ou autres labels IFSTTAR, CEA, CSTB...). La question de la présence du CSTB, du CEA,....—dans les projets ANR se pose. Ces institutions ont un poids beaucoup plus important que l'AUGC (notamment parce qu'elles ont déjà des financements institutionnels assurés). Cependant l'association doit défendre ses positions, sans exclure de thématiques et en veillant à la qualité scientifiques des projets déposés. de par leur financement institutionnel assuré.

4. Site Web

Le site WEB avance avec un peu de retard notamment à cause d'un changement de chef de projet. Frédéric Cherqui et Sandrine Rosin vont suivre sur le prestataire afin d'assurer la mise en ligne la plus rapide possible.

Fin 11h30.